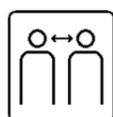


Soyez toutes et tous les bienvenu(e)s !

Suite aux annonces du Conseil Fédéral, les Eglises peuvent désormais rouvrir leurs portes dans la mesure où elles appliquent un plan de protection et pour autant que leurs rassemblements ne dépassent pas 300 personnes. Le nombre de personnes autorisé dans ce lieu est de

35 (personnes seules) à 65 personnes (en couple ou famille)

Voici en substance les consignes à respecter jusqu'à nouvel avis :



Garder ses distances : 2 mètres entre chaque personne (sauf pour les personnes habitant sous le même toit). Éviter les regroupements, échelonner les entrées ainsi que les sorties.



Observer les règles d'hygiène : **se désinfecter les mains** à l'entrée et à la sortie (désinfectant à disposition). **Éviter de toucher les objets présents dans le lieu**. Il n'y aura par ailleurs ni Sainte-Cène, ni passage des paniers pour votre offrande. Elle est toutefois la bienvenue à la sortie !



Éviter les poignées de main, accolades et embrassades.



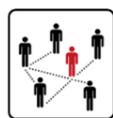
Des **masques** sont à votre disposition à l'entrée si vous le désirez mais ne sont **pas obligatoires**. Il est à nouveau autorisé de chanter sans masque mais avec le respect des distances et en restant assis.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou **dans le creux du coude**.



Rester à la maison en cas de symptômes. Les personnes dites "vulnérables" sont encouragées à se protéger davantage ou ne pas assister au culte.



Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage. Nous recueillerons vos noms, prénoms et n° de téléphone à l'accueil. Ces données seront conservées deux semaines puis détruites.

Nouveau coronavirus

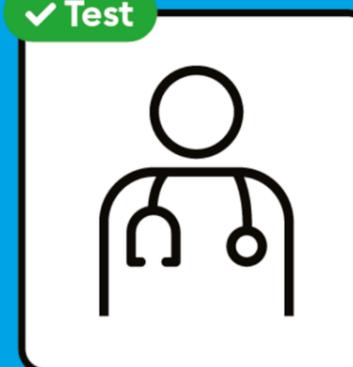
Actualisé au 3.6.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



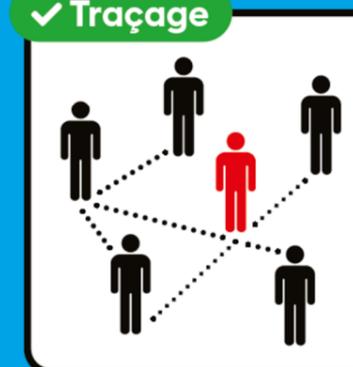
Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ Test



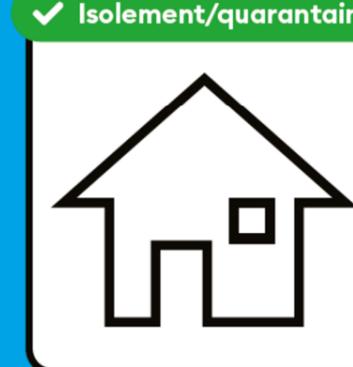
En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ Traçage



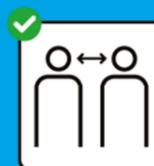
Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ Isolement/quarantaine



En cas de test positif : isolement. En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

Pour rappel :



Garder ses distances.



Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



Si possible, continuer de travailler à la maison.

www.ofsp-coronavirus.ch



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation